

A.L.S.H La Ferté Beauharnais

Année Scolaire 2018 -2019

A fournir !!!
 (Sauf si déjà fourni)
 -Fiche sanitaire
 - Feuille de renseignement
 - Photocopie des vaccins
 - Assurance Extrascolaire
 - Règlement intérieur
 - Attestation CAF

L'enfant :

Nom : Prénom :
 Date de naissance :

Responsable légal:

Parent ou tuteur n°1 : Parent ou tuteur n°2 :
 Adresse:..... Adresse:.....

.....

☎ ☎

① ①

@ : @ :

Profession:..... Profession:.....

Employeur:..... Employeur:.....

☎ : ☎ :

Adresse:..... Adresse:.....

.....

Régime de sécurité sociale : CAF M.S.A. Autre : Quotient Familial :

N° Allocataire :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),, autorise / n'autorise pas (**rayez la mention inutile**), les responsables de l'accueil de loisirs à présenter mon enfant en cas de soins à donner d'urgence (hospitalisation, intervention chirurgicale et/ou traitement nécessaire). Et, m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs.

Médecin traitant.....

Adresse : ☎

Personnes à prévenir en cas d'urgence et autorisées à récupérer mon enfant:

Nom & Prénom : ☎

Nom & Prénom : ☎

AUTORISATION SORTIE, BAIGNADE & SÉJOUR COURT

J'autorise / je n'autorise pas (**rayez la mention inutile**), mon enfant à participer aux différentes sorties (piscine, séjour court,...)

Mon enfant : sait nager ne sait pas nager

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités organisées, des photos et vidéos sont régulièrement prises. Ces clichés ou films, réalisés soit par l'association, soit par un animateur, ou par un photographe extérieur, peuvent faire l'objet de parution ou d'exposition (article de presse, bulletin municipal, site Internet, expositions, vente de CD, etc.... dans le cadre de l'accueil de loisirs).

J'accepte ou n'accepte pas (**rayez la mention inutile**), que les photos et vidéo, prises dans le cadre des activités de l'Association Familles Rurales, sur lesquelles peuvent figurer mon enfant, soient utilisées par l'association dans le cadre des éventuelles parutions citées ci-dessus.

AUTORISATION TRANSPORT

Dans le cadre des activités organisées, des sorties seront organisées. De ce fait, une autorisation parentale nous est nécessaire pour pouvoir transporter votre enfant en transport individuel soit avec un animateur, soit un membre de l'association, soit un parent ou en transport collectif.

- J'autorise / je n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) mon enfant à voyager en voiture individuelle.
- J'autorise / je n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) mon enfant à voyager en transport collectif.

➔ J'accepte les règles générales de fonctionnement de l'accueil de loisirs. Si le comportement de mon enfant devait perturber le fonctionnement de l'accueil, des mesures d'exclusion pourraient être prises par les organisateurs.

Lu et approuvé, le

Signature :